

LES CHANGEMENTS DE LA LOI ALUR



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



14 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 239,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

QCM/Quiz temps estimé : 10 à 15 mn

Exercices théoriques (type QCM) et exercices pratiques de mise en situation. Documents/Livrets pédagogiques à télécharger

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion

FORMALISATION

Attestation individuelle de fin de formation

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité



PUBLIC

Les titulaires de la carte professionnelle, Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier



PRÉREQUIS

Aucun prérequis



OBJECTIFS

Connaitre toutes les modifications que la loi ALUR a apportées dans les domaines de la Transaction, Gestion Locative, Gestion de copropriété et Urbanisme. Identifier les nouvelles obligations réglementaires des agents immobiliers. Découvrir l'évolution de la nouvelle réglementation : de la prise de mandat jusqu'à l'avant contrat...Acquérir les nouvelles règles de la mise en location et de la gestion locative ainsi que l'évolution des règles relatives à la copropriété dans le quotidien d'un agent immobilier. Apprendre les règles de la construction, de l'urbanisme et de son fonctionnement ainsi que la transition énergétique





PROGRAMME

OBLIGATIONS, PRATIQUES ET NOUVELLES RÈGLES DE LA TRANSACTION : les bases du contrat, le mandat et les modifications de la loi ALUR, la rémunération et dédommagement de l'agent immobilier, le bon de visite, le devoir d'information et de conseil, la publicité, les diagnostics, les pourparlers, l'avant contrat, l'acte authentique, L'habitat participatif, QUIZ. LA GESTION LOCATIVE : les contrats, constituer et étudier le dossier du candidat locataire, les différents préavis, Les différents préavis : reconduction et transfert du bail, QUIZ. LA GESTION DE LA COPROPRIÉTÉ : la copropriété, les acteurs de la copropriété, la maintenance de l'immeuble, la vente d'un lot en copropriété, l'individualisation des frais de chauffages collectif, QUIZ. L'URBANISME : les règles de la construction, compréhension de l'urbanisme et fonctionnement, la transition énergétique, Les bases du marché, Livret Pédagogique et document à télécharger, QUIZ



FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),

Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité.

Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme.

Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 54% (25 participants ont répondu / 21 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

